RAPPORT D'ACTIVITÉS

CAUE du JURA

CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DU JURA

2011

Photo couverture : Voyage organisé par les CAUE de Franche-Comté - Aménagement et équipement des bourgs en pays rennais et Côtes d'Armor.

Rapport moral

Le CAUE, acteur de développement territorial 6
- Mutualiser son expérience et ses connaissances - Comprendre pour agir
- Partager une culture commune - S'interroger pour penser l'avenir
- Des villages en devenir - La démarche participative
- Construire la ville - Valoriser la spécificité des quartiers
- Comprendre le projet politique et y adhérer- La concertation avec les habitants
- Accompagner les intercommunalités - Une approche territoriale - Le Grenelle II
- Une ingénierie de proximité
- Valoriser les acteurs locaux - Promouvoir la qualité architecturale et urbaine
- Une ingénierie de partenaires pour des territoires durables
- Des partenaires privilégiés
- Les collectivités accompagnées en 2011

Le conseil et l'accompagnement des particuliers 22
- Conseiller les particuliers au quotidien
- Des rencontres mensuelles avec la DDT
- Des ateliers avec les services instructeurs
- L'intégration paysagère des bâtiments agricoles dans le cadre du Programme de Modernisation des Bâtiments d'Elevage (PMBE)

Sensibiliser - Former 24
- Des actions concertées avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement
- CCBL – Plan Climat
- Terre cuite et enjeux environnementaux
- Salon de l'habitat à Besançon
- Voyage d'études Bretagne
- Les scolaires

Informer Communiquer 26
- Le pôle de ressources culturelles
- L'Observatoire
- Le site Internet

Echanger, se former 28
- Des temps d'échanges
- Des temps de formation

Le CAUE du Jura - La Fédération Nationale des CAUE 29

Le CAUE du Jura et ses partenaires 30
- Le conseil d'administration et le bureau
- L'équipe
- Les adhérents
- Les partenaires

Le bilan financier 34
- Evolution et répartition des produits d'exploitation
- Le bilan financier

Propositions de résolutions 37

Rapport Moral

Madame Danielle Brulebois, Présidente du CAUE

Nous voici à nouveau réunis pour notre Assemblée Générale, moment privilégié de dialogues et d'échanges entre nos adhérents, nos administrations et nos invités.

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre présence aujourd'hui et pour votre intérêt pour les activités et le développement du CAUE du Jura.

L'an dernier, lors de notre Assemblée Générale, l'association comptait 163 adhérents particuliers, 128 collectivités, 17 associations et 18 particuliers. Cette année, nous atteignons les chiffres de 20 adhérents particuliers, 136 collectivités, 17 associations et organismes. Cette progression significative montre que plus de trois décennies après leur création, les CAUE demeurent un outil de service public indispensable.

L'avenir s'ouvre à eux tant dans la mise en œuvre des décisions issues de Grenelle de l'environnement que dans l'élaboration de la culture architecturale et urbanistique contemporaine. Le Conseil Général considère le CAUE du Jura comme un acteur essentiel et reconnu du développement territorial. Parce qu'il est reconnu comme référent et expert dans les projets d'aménagement, nous avons aussi la ressource privilégiée de conseil et d'aide à la décision des élus et des particuliers, notre Assemblée Générale a souhaité leur donner les moyens nécessaires à l'accomplissement de ses missions. Nous avons consolidé la ressource fiscale du CAUE, en votant une taxe d'aménagement à 1% répartie à 0.5% pour le CAUE et 0.5% pour la TDENS (taxe départementale sur les espaces naturels sensibles).
Cette taxe est entrée en vigueur au 1er mars 2012. Fixée sur le long terme, elle permettra un accompagnement durable, une amélioration de nos conditions de gestion, et de vision prospective. Elle assurera surtout, nous l'espérons, la continuité du service rendu.

J'ai également souhaité cette année m'engager comme membre du CA de la Fédération Nationale des CAUE, Fédération à la fois garante d'une éthique et réseau qui élargit le débat et le socle des connaissances.

Le rapport d'activités qui va vous être présenté témoigne de la volonté de notre association de remplir parfaitement sa mission de service public. Je salue l'engagement du Conseil d'Administration et des nouveaux administrateurs assidus à nos réunions de bureau, aux Conseils d'Administration et à nos diverses activités. Grâce à leur implication et grâce au dynamisme et au travail de l'équipe professionnelle, le CAUE a développé encore sa présence dans de nombreux champs d'action :

- valorisation du patrimoine bâti avec un guide pratique sur la rénovation des fermes traditionnelles du Revermont
- appel à projet d'urbanisme durable, accompagnement

- valorisation des savoir-faire jurassiens, de la terre cuite en toiture et isolation

Le palmarès de l'architecture nous a donné l'occasion de promouvoir l'innovation architecturale et la vitalité artisanale de notre département. Nous avons pu faire connaître les talents jurassiens et les meilleures réalisations publiques et privées au travers des quarante et une candidatures enregistrées.

Malgré une conjoncture toujours difficile et incertaine, ce riche bilan a été possible grâce à la confiance de nos partenaires et au lien constant établi avec les autres acteurs, élus et chambres consulaires, de l'aménagement du cadre de vie patrimoniale de l'habitat, de l'urbanisme et de l'environnement.

Le CAUE du Jura est inscrit durablement dans le paysage de notre département et je souhaite qu'il offre longtemps encore à tous un service de qualité de solidarité.

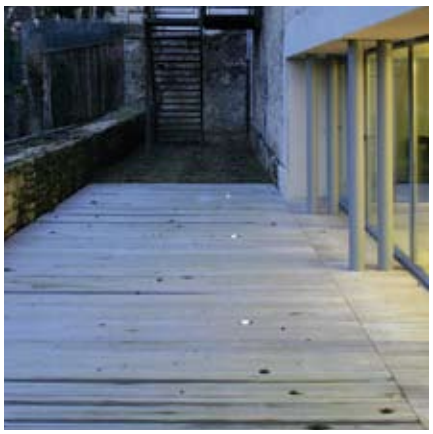

Le CAUE, acteur de développement territorial

L'accompagnement des collectivités représente encore cette année 64 % du temps de travail des architectes conseillers et se décline de la façon suivante :

- conseils gratuits : 13,1 %
- conventionnements : 66,8 %
- appel à projets urbanisme durable : 20,1 %

Mutualiser son expérience et ses connaissances Comprendre pour agir

La valorisation du patrimoine bâti et naturel, la création d'outils de sensibilisation permet de **donner à chacun les éléments de compréhension du territoire et d'un patrimoine en devenir**, et de poser les premiers éléments d'une culture commune nécessaire avant toute mise en place de documents de planification.

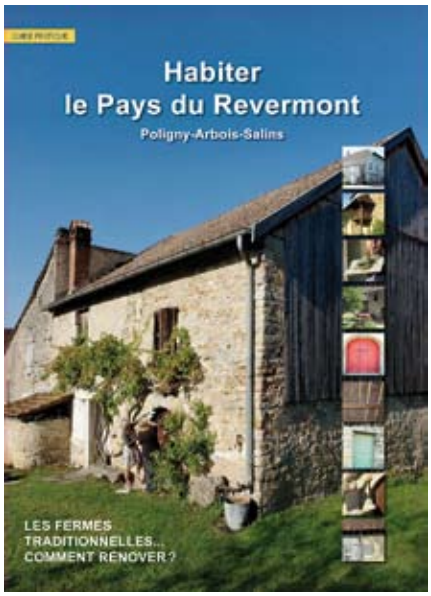

« Habiter le Pays du Revermont, les fermes traditionnelles, comment rénover ? »

Un partenariat ancien et productif

Le Pays du Revermont – Poligny, Arbois, Salins a axé depuis longtemps ses actions sur la culture en milieu rural dans le cadre d'un programme leader+. Dès 2006, le CAUE a accompagné le Pays pour l'obtention du label Pays d'Art et d'Histoire, label obtenu en 2010, puis dans la conception du contenu de l'exposition sur les maisons vigneronnes en 2010 et en 2011.

Lors du montage du programme leader en 2007, le CAUE a été associé et pressenti pour l'étude et la sensibilisation des habitants, élus et acteurs du bâtiment, à la problématique du bâti ancien ordinaire.

Un patrimoine en mouvement

Le patrimoine ordinaire que constituent les fermes a toujours été l'objet de modifications, d'adaptations et de modernisation. Mieux connaître et comprendre ce patrimoine permet de concilier rénovation, entretien et valorisation. Le faire évoluer en l'adaptant aux contraintes et exigences de confort du 21ème siècle, tout en conservant son identité et la qualité des paysages bâtis, est un atout pour un territoire .

L'objectif est de « faire vivre » le patrimoine sans le muséifier : un patrimoine en mouvement conforme à la problématique de développement durable.

La méthodologie

L'inventaire d'une durée de 9 mois sur le territoire a permis d'établir une typologie architecturale, de recenser les matériaux et leur mise en œuvre et de constituer une base de données exploitées et restituées dans un classeur de fiches thématiques de sensibilisation, qui abordent le territoire de façon transversale.

Le financement

Cette réalisation a été possible dans le cadre du programme Leader du Pays du Revermont grâce à la mobilisation des structures qui ont participé au financement de l'action pour un budget total de 27 910€.

- *Le CAUE - 5 582€.*
- *Le Conseil Général du Jura – 2 000€*
- *Le Pays du Revermont – 3 000€*
- *La Drac – service de valorisation du patrimoine – 4 000€*
- *Les fonds européens feader – 13 328€.*

La production - Le guide pratique
Cet outil de connaissance et de recommandations pour mener au mieux les travaux de rénovation en prenant en compte les particularités des bâtiments et des lieux, est composé de 11 fiches thématiques réunies dans une pochette afin de permettre une évolutivité et de traiter l'ensemble sans redite :

- *les premières fiches établissent une carte d'identité de territoires : les grands paysages, les villages dans le paysage, et les fermes,*
- *les suivantes abordent les fermes en fonction de leur localisation, chaque région présentant des différences constructives.*
- *trois fiches traitent plus précisément d'éléments qui participent fortement à l'identité d'un territoire : des éléments de construction qui symbolisent chaque secteur (pigeonniers, puits, larges débords de toit en Bresse, galeries en bois le long de la façade…), les plantations et l'aménagement des abords, et les couleurs propres à chaque secteur.*
- *les deux dernières fiches abordent la rénovation du bâti ancien : la qualité thermique des bâtiments anciens et les grands principes de rénovation énergétique, les principes d'une rénovation d'un patrimoine vivant transformé le plus souvent en habitation.*

Ce document est téléchargeable sur les sites du CAUE et du Pays du Revermont et sera un support d'animation dans le cadre du Pays d'Art et d'Histoire auquel le CAUE reste associé.

Une « matériauthèque » composée de matériaux apparents en façade et toiture, qu'ils soient traditionnels ou contemporains, sera élaborée sur le territoire.

Partager une culture commune
S'interroger pour penser l'avenir

Dans un contexte territorial en constante évolution, à l'échelle locale comme à l'échelle globale, il revient aux décideurs locaux de s'interroger sur le devenir qu'ils souhaitent pour les territoires dont ils ont la responsabilité.
La réflexion en amont, la plus transversale possible, associant dès le départ l'ensemble des acteurs au sein d'un débat d'idées ouvert, doit amener chacun à intégrer les préoccupations des autres en complémentarité des siennes et non en concurrence avec celles-ci, dans le but d'aboutir à un projet de territoire accepté et partagé par le plus grand nombre.
L'horizon socio-culturel et les champs de compétences particulièrement diversifiés des différents acteurs de l'aménagement (de l'habitant à l'élu, de l'agriculteur au parent d'élève, des services administratifs et autres organismes territoriaux aux architectes et structures d'ingénierie…) invitent à **l'acquisition d'une culture commune en matière d'architecture, d'urbanisme et de paysage, en préalable à la construction d'un projet de territoire partagé.**
Cette culture commune est la fondation sur laquelle doit s'appuyer la réflexion de l'élu qui aura la charge de décider des grandes orientations engageant le territoire sur le long terme dans l'intérêt collectif. Les actions de sensibilisation et de formation que mène le CAUE ont notamment pour objectif de transmettre cette culture commune à l'ensemble des partenaires de l'aménagement des territoires.

Commenailles - Appel à projets « Urbanisme durable dans le Jura »

M. le Maire se plaît à dire que sa commune fonctionne à l'image d'une micro-intercommunalité. *En effet, le territoire communal est composé de son bourg-centre et de 8 hameaux principaux, qui accueillent la moitié de la population totale. Freinés dans leurs projets de développement par manque de document de planification urbaine, les élus ont engagés leur collectivité dans une réflexion pour leur permettre de se doter d'un PLU, affichant un haut degré d'exigence en matière d'urbanisme. La candidature de la commune a été retenue dans le cadre du 2ème appel à projets « Pour un Urbanisme Durable dans le Jura », initié par le CAUE et le Conseil Général du Jura associés à l'ADEME de Franche-Comté.*

Le CAUE a accompagné la réflexion en amont de la sélection du bureau d'études, apportant son regard extérieur et son expertise sur ce territoire *aux caractéristiques architecturales, urbanistiques et paysagères typiquement bressanes, dans le but de concilier harmonieusement le développement raisonné du bourg-centre et de ses hameaux avec les impératifs du Développement Durable, dans le respect de l'identité des lieux et des habitants qui les font vivre.*

C'est ainsi qu'en accord avec la volonté des élus, des pistes ont été recherchées afin de dynamiser le bourg-centre tout en innovant dans les hameaux, en ***un rapport gagnant-gagnant équilibré.*** *Les hameaux ont besoin d'un bourg-centre dynamique et bien pourvu en services à la population, comme le bourg-centre a besoin d'un territoire vivant pour entretenir son dynamisme. L'esprit de cette démarche est en grande partie transposable à une intercommunalité plus importante.*

Des villages en devenir
La démarche participative

Elle vise à prendre l'avis de chacun et à **mobiliser la population autour d'un projet collectif** afin de prévenir tout conflit ou rejet de la part des habitants.
Ces approches innovantes ont été menées dans deux villages où l'échelle permet d'associer les populations, de **donner naissance à un dialogue constructif durable**, et de **s'interroger ensemble** sur ce qui fait aujourd'hui la vie du village.

Verges – Concertation et réflexion sur la rénovation de la salle des fêtes

La commune souhaitait associer largement la population (174 habitants) au projet d'aménagement de la salle multifonctions et de ses espaces extérieurs, afin de définir un projet au plus près des besoins et souhaits de chacun.
La méthodologie d'intervention :

- *une réunion publique pour informer et présenter le cadre de la concertation*
- *une enquête sous forme de questionnaire distribué dans toutes les boîtes aux lettres*
- *des ateliers avec l'ensemble des associations*
- *une réunion publique pour restituer une synthèse des participations*
- *une réunion publique de clôture où la commune présente et explicite ses choix.*

Le conseil municipal souhaite associer l'ensemble des habitants, des plus jeunes au plus anciens, particuliers ou membres d'association, à ce que pourrait être une nouvelle salle des fêtes, adaptée aux besoins des riverains.

Plusieurs scenarii sont possibles et encore à l'étude :
Dans tous les cas, les travaux devront assurer l'accessibilité à tous de l'équipement.
1. La salle est améliorée en terme de finitions ; elle reste ouverte et utilisable à la bonne saison.
2. Des châssis ou rideaux assurent la fermeture de la salle en hiver ou par mauvais temps. Ils seront régulièrement manipulés en fonction des usages de l'équipement. cette solution ne permet ni une parfaite isolation l'hiver, ni une complète ouverture, l'été. Selon le dispositif mis en oeuvre, il devra être complété par une protection contre l'intrusion et la surchauffe d'été.
3. La salle est rénovée et agrandie pour être utilisée toute l'année. Elle se compose alors d'un préau et d'une salle fermée, répondant à toutes les qualités et normes en vigueur.

QUESTIONNAIRE A RETOURNER EN MAIRIE AVANT LE 23 AOUT.

LE BATIMENT

1. Utilisez-vous la salle des fêtes ? .....

Si oui, pourquoi ? .....

Si non, pourquoi ? .....

2. Quelles sont les insuffisances ? .....

3. Quelles sont les qualités ? .....

4. Quels sont les points que vous voudriez améliorer ? .....

5. Quel moyen de transport utilisez-vous pour vous y rendre ? .....

6. Utilisez-vous les salles des fêtes des communes voisines ? .....

Si oui, laquelle et pourquoi ? .....

LES ESPACES EXTERIEURS

7. Utilisez-vous les espaces extérieurs ? .....

- le terrain de foot ? .....

8. Faut-il augmenter la capacité de stationnement et organiser le parking ? .....

9. Quels sont vos attentes pour les espaces extérieurs ? .....

Votre nom.....

L'association à laquelle vous appartenez .....

Merci de votre participation

La Barre - Une démarche participative pour la rédaction d'un cahier des charges d'écoquartier

Cette démarche développée dans le cadre de l'appel à projets « urbanisme durable dans le Jura » et soutenue par l'ADEME, le Conseil Général du Jura et la Fondation de France, a permis d'accompagner un village de 240 habitants dans son projet d'évolution concertée.

Quatre objectifs ont été définis dès l'origine :

1. Accompagner la commune dans son souhait d'une évolution concertée *qui permettra de trouver l'articulation entre la nécessaire prise en compte de l'environnement, la gestion et la préservation des ressources locales qu'elles soient naturelles, économiques, humaines…, et le développement attendu de la commune.*

2. Mobiliser l'ensemble de la population autour d'un projet commun *d'écoquartier.*

3. Prévenir les conflits d'usage *et notamment ceux entre anciennes et nouvelles populations, entre demande de foncier et maintien de l'agriculture, entre préservation des ressources naturelles et développement de l'agriculture.*

4. Travailler pour l'avenir *en développant une action innovante en milieu rural dans le souci à la fois de capitaliser cette expérience pour la reproduire sur d'autres sites, et devenir un témoin auprès d'autres communes rurales.*

Des instances de dialogue *accompagnées par le CAUE et deux partenaires :*

Un comité de pilotage *- constitué des élus de La Barre, de l'agent de développement de la communauté de communes Jura Nord, du CPIE de la Bresse du Jura, de l'Atelier Pasteur et du CAUE du Jura-, a co-construit le projet et s'est réuni entre chaque action développée avec les habitants.*

Un groupe habitants *formé par les personnes présentes aux réunions publiques. Une conférence sur l'eau et un voyage à Chalon-sur-Saône ont été proposés à ce groupe.*

Un groupe « jeunes » *dédié à cette action. La création de ce groupe et son animation ont été menées par le CPIE de la Bresse du Jura et un conseiller municipal, ancien instituteur de la classe unique.*

Des entretiens individuels *ciblés par le comité de pilotage au regard des participants aux réunions.*

Un questionnaire *distribué dans l'ensemble des boîtes aux lettres.*

L'école d'Orchamps. *La définition de l'action et son animation ont été réalisées par l'Atelier Pasteur en étroite collaboration avec les enseignantes du RPI d'Orchamps. Trois classes ont participé : CE1/CE2 – CE2/CM1 – CM1/CM2.*

Le site Internet de la commune (labarre39.fr) *Initié par la commune pour l'accompagnement de la démarche, il a été conçu comme un espace de dialogue.*

Des regards sur cette démarche

La problématique initiale a permis de s'interroger sur le projet de village, et de prendre le temps de la réflexion.

Le dialogue et la confiance établis sur la commune entre les habitants, entre les habitants et le conseil municipal, un conseil municipal uni, une vie municipale, la connaissance des acteurs, une qualité d'écoute où chacun apprend de l'autre, la réflexion entamée de longue date par le conseil municipal sur les thématiques du Développement Durable et la complémentarité des membres du comité de pilotage constituent un ensemble nécessaire à une concertation pour un projet de village.

Pensant que le pouvoir politique se devait de prendre les orientations ultimes, la commune a souhaité rédiger seule le cahier des charges, intitulé « Participer pour redonner du sens à la citoyenneté », à partir des fruits de l'ensemble des participations. Il a été présenté et explicité lors de la dernière réunion publique.

Construire la ville
Valoriser la spécificité des quartiers

Le projet durable d'une ville repose à la fois sur la gestion économique, environnementale et sociale. L'approche proposée ici s'appuie sur le souhait de renforcer le lien social entre les habitants d'un quartier, et entre les habitants des différents quartiers. Il s'agit à la fois de **dialoguer**, de **comprendre** et **valoriser les diversités culturelles** afin de tendre vers une cohésion sociale.

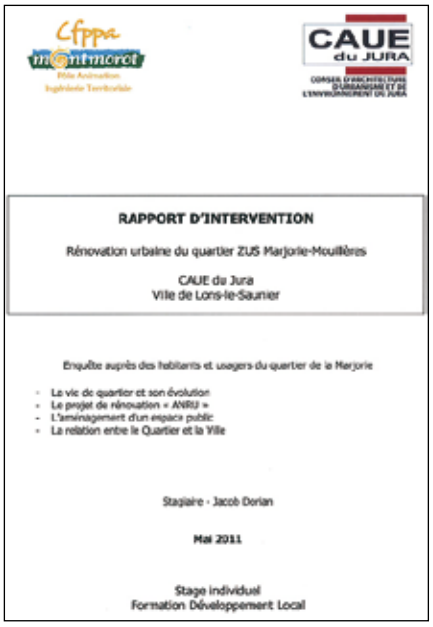

Cfppa montmorot
Pôle Animation
Ingénierie Territoriale

CAUE du JURA
CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DU JURA

RAPPORT D'INTERVENTION

Rénovation urbaine du quartier ZUS Marjorie-Mouillères

CAUE du Jura
Ville de Lons-le-Saunier

Enquête auprès des habitants et usagers du quartier de la Marjorie

- La vie de quartier et son évolution
- Le projet de rénovation « ANRU »
- L'aménagement d'un espace public
- La relation entre le Quartier et la Ville

Stagiaire - Jacob Dorian

Mai 2011

Stage individuel
Formation Développement Local

Lons-le-Saunier – Accompagnement dans le cadre de l'ANRU Marjorie-Mouillères

Cet accompagnement proposé à la ville souhaitait établir les premiers éléments d'un portrait de quartier qui permette à la fois de valoriser une identité, de donner les éléments de reconnaissance nécessaires à la cohésion sociale, et d'initier et construire le dialogue entre tous les habitants de la ville.
La mission confiée à Dorian Jacob, stagiaire en développement local au CAUE, consistait à « récolter la vision, le vécu, les besoins et les attentes des habitants sur le quartier en tant que lieu de vie, les liens perçus avec la ville, et le projet « ANRU », les changements qu'il va provoquer, et plus particulièrement sur l'aménagement de l'espace urbain public proche de la Maison Commune. Cette étude a été menée dans une démarche de rencontre, de discussion, par le biais d'entretiens sur le terrain impliquant les organismes présents tels que la Maison de l'Emploi et des Services, la Maison Commune et ses relais.» Dorian Jacob - Rapport d'intervention

Comprendre le projet politique et y adhérer
La concertation avec les habitants

Les notions d'urbanisme durable, et plus particulièrement d'écoquartier, s'apparentent à l'échelle d'une petite commune à une profonde transformation culturelle qu'il est nécessaire d'**accompagner** en donnant à la population les éléments qui lui permettront de comprendre et d'adhérer au projet politique.

Andelot-en-Montagne

La commune s'inscrit dans l'appel à projet « urbanisme durable dans le Jura » pour une réflexion « cœur de village » : quartier des Epinettes, place du village, équipements et services, réflexion complétée par une étude de type AEU®.
A chaque étape, la population est invitée :
2010
• sélection de l'équipe de maîtrise,
• 40% de parcelles à bâtir, 60% d'espaces publics dont moins de 10% d'espace de voirie,
• réunion publique à l'automne : 70 personnes présentes.

2011
• appel à projet « écoquartier » du Conseil régional de Franche-Comté,
• appel à projet national « écoquartier »,
• contact avec des opérateurs publics,
• réunion publique en mai.

Accompagner les intercommunalités
Une approche territoriale - Le Grenelle II

La gouvernance territoriale, au cœur du Grenelle II, affirme la nécessité de développer une ingénierie de partenaires qui accompagne **les collectivités amenées à devenir à la fois gestionnaires et animatrices de leur territoire,** dans la définition de leur Contrat de Développement Durable Territorial.

Le CAUE souhaite favoriser **une construction collective de développement local et d'aménagement équilibré des territoires par groupements de communes et bassins de vie, et développer** un accompagnement des projets locaux sur la base d'une concertation entre communes et intercommunalité.

La concertation

C'est un processus de dialogue pour trouver un accord commun, à partir de propositions concrètes. On lui associe souvent le terme de médiation, cette médiation pouvant alors être menée par un tiers neutre.

La vallée de l'Ognon : Ougney, Pagney, Vitreux (ValléeOgnon)
Une démarche globale de territoire pour l'implantation d'un pôle enfance

Dans le cadre de l'appel à projets « urbanisme durable dans le Jura », le CAUE s'est attaché à ***développer la recherche d'innovations dans les méthodes afin de préparer les élus à l'évolution des territoires.*** *Ainsi, une première expérience jurassienne de gestion intercommunale en termes d'urbanisme opérationnel a été menée sur la Vallée de l'Ognon, bassin de vie composé de 3 communes, Ougney, Vitreux, Pagney, séparées d'un extrême à l'autre d'un peu moins de 3 kms.*

A partir d'une réflexion pour l'implantation d'un pôle enfance regroupant l'ALSH, compétence CC, et un groupe scolaire de 6 classes porté par le SIVOS, la Communauté de communes Jura Nord, porteuse de l'opération, souhaitait accompagner les élus dans une réflexion globale :

- *Quel développement des communes en fonction des différents pôles ?*
- *Une gestion économe de l'espace*
- *Comment préserver la valeur et la spécificité des paysages ?*
- *Une mixité des fonctions*
- *Une réflexion sur les déplacements*
- *Une relation horizontale : s'interroger, imaginer et construire ensemble*
- *Une réflexion prospective co-construite : intercommunalité, le SIVOS et les communes, le CAUE comme partenaire technique neutre.*

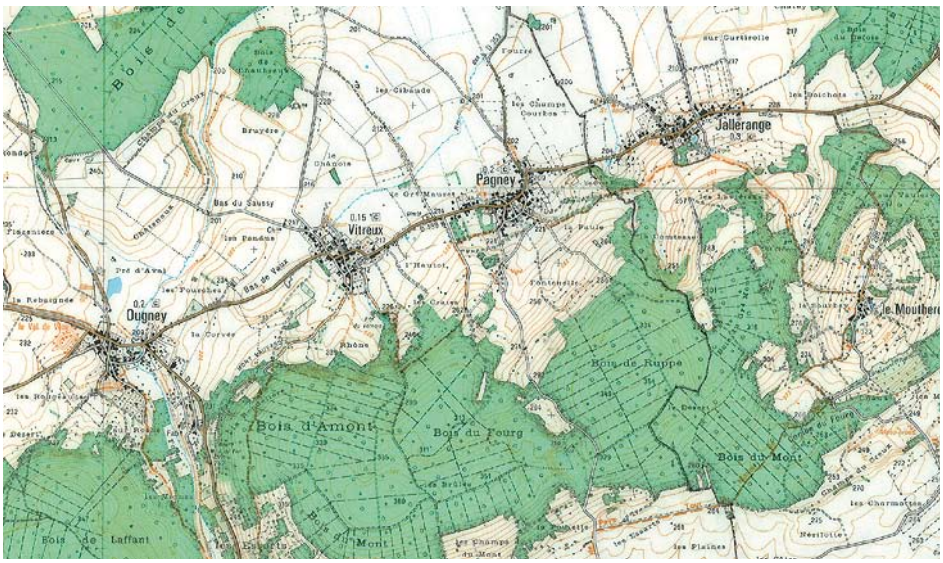

Ougney

Vitreux

Pagney

Une réflexion en 4 étapes :

- *Préparer et piloter le projet*
- *Réalisation du diagnostic local selon une grille de lecture commune*
- *Evaluation comparative des sites d'implantation par rapport aux critères prédéfinis*
- *Cahier des charges du programme global d'aménagement.*

Une répartition juste des services et une urbanisation raisonnée

Un comité de pilotage *composé du maire et d'un élu de chaque commune, du Président du SIVOS, des responsables du secteur économique et jeunesse et sports de la CCJN, et de deux techniciens : l'agent de développement de la CCJN et un architecte conseiller du CAUE ont approuvé :*

Une «règle du jeu commune» :

Des objectifs initiaux :

- *Améliorer la qualité du service rendu*
- *Equilibrer les fonctions urbaines inter-communales et les renforcer*
- *Réduire et organiser les déplacements selon les modes de transport souhaités*
- *Sans provoquer d'effets d'insécurité ou de gêne pour les utilisateurs comme les habitants du voisinage ; limiter les préjudices et valoriser le lien social.*

Des critères de choix prédéfinis :

- *L'avis des futurs utilisateurs (EN, enseignants, l'ALSH, parents, enfants…)*
- *Avis et implication des habitants*
- *Propositions de planification, y compris dans les documents d'urbanisme (insertion urbaine), et planning de réalisation des mesures d'amélioration connexes (complémentaires) au projet initial*
- *Avis des partenaires techniques : CAUE, DDT…*
- *Qualité des mesures « compensatoires » proposées aux communes + habitants riverains par rapport aux risques et préjudices*
- *Economie du projet : contraintes réglementaires et environnementales du site, surface disponible ou patrimoine requalifiable et conditions d'acquisition ; co-réalisations d'ouvrages ; coût d'investissement ; coûts de fonctionnement*
- *Impact sur l'économie locale.*

La Communauté de communes Sud Revermont

Une démarche similaire a été menée pour une réflexion autour du groupe scolaire Augisey, Saint-Laurent-la Roche, Vincelles

Une ingénierie de proximité

Face à la Loi SRU et à la refonte des services de l'Etat, le CAUE est localement **le seul service public qui développe une ingénierie de proximité en amont des projets des collectivités.** Cette problématique est d'autant plus cruciale dans le Jura composé de petites communes et d'intercommunalités démunies d'ingénierie.

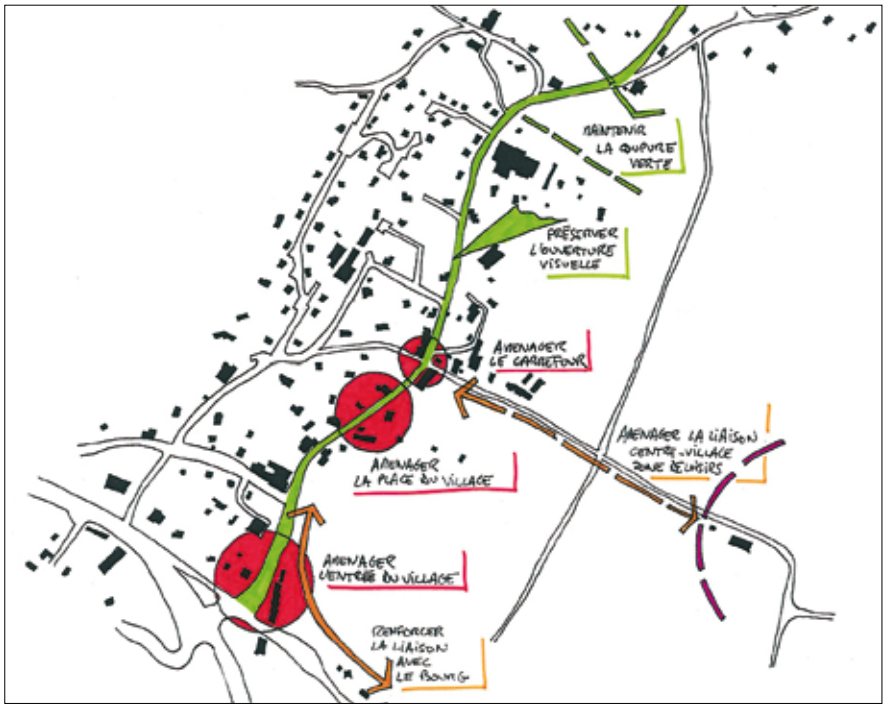

Cœur de village

Morbier - Les grandes lignes d'un aménagement d'ensemble aux Marais

Les élus de Morbier se sont engagés dans la révision de leur Plan d'Occupation des Sols datant de janvier 2000 en Plan Local d'Urbanisme.

Pour aller plus loin dans la définition de leurs projets concernant le hameau des Marais, qui compte aujourd'hui à lui seul plus d'habitants que le bourg-centre, le Conseil Municipal a confié au CAUE une mission d'accompagnement visant à cadrer les grandes lignes de l'aménagement global de ce secteur important du territoire communal.

Bâtiments publics

Chaussin – Principes de restructuration du groupe scolaire

Associée à la commune voisine d'Asnans-Beauvoisin pour les questions scolaires, la commune de Chaussin offre aux enfants deux écoles publiques, l'une dédiée au niveau maternelle et l'autre au primaire. La présente réflexion porte sur ce dernier établissement, qui scolarise entre 150 et 160 enfants.

Les locaux, devenus exigus et inadaptés au fil du temps, nécessitent une restructuration afin de répondre aux besoins actuels et futurs. Il en est de même des problèmes de desserte et de stationnement autour de l'établissement. Le Conseil Municipal décide de confier au CAUE une mission d'analyse et de réflexions sur ces sujets, dans le but d'argumenter et de fiabiliser ses choix. Cette première phase de l'accompagnement, conçue comme un outil d'aide à la décision, débute par une analyse architecturale et fonctionnelle du site et de ses relations avec son environnement. Elles permettent de partir d'un constat de l'existant, puis explore les différentes hypothèses d'aménagement, extension de l'école et de ses abords, dans un souci d'évolutivité constante..

Dans un second temps, lorsque les décisions auront été actées, une nouvelle phase d'accompagnement établira les éléments de programmation du projet ainsi que la définition de l'enveloppe budgétaire à réserver à l'opération, dans le but de préparer la commande qui sera passée au futur maître d'œuvre en charge de concrétiser les intentions exprimées par la commune.

Développement urbain

Pont-du-Navoy – Définition des enjeux en urbanisme

La commune de Pont-du-Navoy ne possède pas de document d'urbanisme alors qu'elle est confrontée à une pression foncière moyenne et à une demande constante de parcelles à bâtir. Suite à un refus de certificat d'urbanisme sur une parcelle dominant le village, elle a demandé au CAUE du Jura de proposer des grands principes d'aménagement, et de définir les enjeux qui seront annexés au dossier de consultation d'équipe de maîtrise d'œuvre chargée de l'élaboration d'un document d'urbanisme.

Gillois – réflexion sur les secteurs urbanisables de la commune

En l'absence de document d'urbanisme, le développement de la commune de Gillois est soumis à la règle du Périmètre Actuellement Urbanisé. En outre, l'extension du village est contrainte par les périmètres de protection des exploitations agricoles en périphérie immédiate du village.
Située à proximité immédiate de Sirod, Champagnole, et Nozeroy, Gillois voit sa population augmenter régulièrement pour être actuellement de 150 habitants.
Des pavillons récents ont été construits en périphérie du village et dans le hameau de Gilleret ; 5 logements locatifs accueillent des familles qui souhaitent rester dans la commune.
La commune souhaite offrir, dans un premier temps, un nombre réduit de parcelles, en protégeant les terres les plus favorables à l'agriculture et a demandé au CAUE de réaliser une étude dans le but de définir une stratégie de développement ainsi que les orientations d'aménagement des secteurs potentiellement urbanisables.

Valoriser les acteurs locaux
Promouvoir la qualité architecturale et urbaine

L'action continue du CAUE pour encourager et accompagner les élus, les particuliers et les acteurs de l'acte de construire à **s'engager dans la voie d'une architecture responsable et innovante**, est primordiale. Elle contribue de façon significative à la valorisation des savoir faire des entrepreneurs et des richesses culturelles et paysagères du Jura.

Des écoquartiers mis à l'honneur à la M'A
Lavans-les-Saint-Claude et Andelot-en-Montagne

La participation du CAUE du Jura au CA de la Maison de l'Architecture comme représentant des CAUE de Franche-Comté, a permis de valoriser, au cours d'une exposition, d'une publication et d'une table ronde, deux communes engagées dans des projets d'extension raisonnée.

Palmarès de l'architecture et de l'aménagement du Jura 2011

La quatrième édition du Palmarès départemental témoigne du dynamisme de la création architecturale dans notre département. Elle confirme également l'intérêt grandissant porté par les maîtres d'œuvre et les maîtres d'ouvrage, publics ou privés, à un événement qui met en valeur la qualité et la diversité de la production architecturale et urbaine, et s'insère dans un mouvement plus large de sensibilisation à un développement réellement durable, équilibré et raisonné, de nos territoires.
Les réalisations lauréates ainsi que l'ensemble des candidatures sont présentés dans un ouvrage soutenu par la DRAC Franche-Comté, disponible au CAUE. Ce livre vient compléter l'exposition itinérante du Palmarès et l'Observatoire des CAUE présentant les projets primés, tous deux accessibles sur notre site.

Parmi les candidatures déposées, le Conseil Général a souhaité mettre à l'honneur par une mention spéciale des acteurs qui ont initié, mis en œuvre ou aidé des projets exemplaires ou innovants.

Une ingénierie de partenaires pour des territoires durables

Pour une réponse juste et complète aux collectivités, le CAUE du Jura a participé cette année à des actions de sensibilisation ainsi qu'à des groupes de réflexion permettant de **développer un accompagnement concerté**.

Une action concertée

*Dans le respect et la reconnaissance des compétences de chacun, et un souci d'amener les collectivités à développer une commande qui réponde au mieux à leurs besoins et aux exigences environnementales**, le CAUE, la DDT et le SIDEC** ont sensibilisé et accompagné de nombreux projets : Aumur, Chamblay, Le Petit-Mercey, Cuttura, Moirans-en-Montagne , Cressia, Pont-du-Navoy , Chaux-des-Prés , Gillois, Reithouse, Saugeot , Lavans sur Valouse , L'Etoile, Jouhe, Saint-Baraing et Esserval-Combe.*

« La gestion durable de l'espace en Franche-Comté »

La gestion de l'espace rural et périurbain, à cheval entre le territoire agricole et le territoire bâti, est actuellement au centre de nombreuses préoccupations, aussi bien des élus que des administrations en charge de la planification territoriale.
Les objectifs des acteurs sont divers et peuvent porter sur le développement de l'activité économique, du bâti et des zones habitées, la protection des paysages et de la biodiversité et bien entendu sur le développement agricole.
Pour cette action régionale qui a fait l'objet de financements régionaux, nationaux et européens, le Conseil Régional et la DRAAF de Franche-Comté ont confié aux CAUE et Chambres d'agriculture de Franche-Comté la mission d'élaborer :

Un guide méthodologique

Ce guide s'adresse à tout porteur de projet (planification et/ou urbanisme opérationnel) qui souhaite mettre en place des démarches de projet intégrant tous les aspects de la gestion de l'espace. Il se développe en trois temps :

- *une plaquette de présentation et un outil d'évaluation du projet s'appuyant sur son analyse selon 40 critères,*
- *des fiches méthodologiques présentant les principales thématiques utilisées dans une démarche de gestion durable,*
- *des fiches expériences locales et nationales.*

Ce guide est téléchargeable sur notre site : caue39.fr

Un séminaire à destination des élus.

Le CAUE et la Chambre d'agriculture du Jura ont organisé cette journée qui a eu lieu le 29 juin 2011 à Baume les Dames, et rassemblé près de 80 personnes.
Les objectifs de cette rencontre étaient de situer la réflexion du réseau Rural Franc-Comtois dans le contexte national et réglementaire, de diffuser les éléments de méthode et de provoquer des échanges d'expériences entre élus à partit d'expériences communales et/ou supra communales de planification ou opérationnelle qui illustraient les thèmes-clés de la méthodologie : l'échelle et la durée de la réflexion, le foncier, la concertation, les partenariats et les outils de représentation…

Des partenaires privilégiés

Ils nous permettent de développer des actions de sensibilisation et favorisent les rencontres entre les acteurs du territoire.

Conseil général : le développement durable mobilise les citoyens

Lons-le-Saunier. Environ soixante-dix personnes ont participé à la première session publique du conseil général, hier. Les débats portaient sur le développement durable

Le Conseil Général du Jura
Il porte aux côtés de l'ADEME l'appel à projets « Urbanisme durable dans le Jura », et nous invite aux sessions ouvertes ainsi qu'aux « Rencontres des partenaires de l'habitat ».
Le Conseil Général a affirmé la reconnaissance du CAUE comme accompagnateur en votant un taux dédié de la Taxe d'Aménagement à 0,5%.

Une reconnaissance régionale
La DRAC Franche-Comté soutient le CAUE dans le cadre de nos actions de valorisation du patrimoine architectural (pôle image, Habiter le Pays du Revermont, Palmarès de l'architecture) et orchestre au sein du Pôle architecture des actions régionales de sensibilisation.

La Région associée à la DRAF, pour son soutien financier à l'action « Gestion durable de l'espace ».

La Région Franche-Comté nous associe à de nombreux comité de pilotage en tant que personnes qualifiées.

La DREAL Franche-Comté a initié « les rencontres des partenaires de l'aménagement durable » avec le souhait de permettre à un réseau de partenaires de construire dans notre région une culture commune sur la ville durable, et réaliser, ensemble, un répertoire des quartiers durables en Franche-Comté.

L'ADEME Franche-Comté porte aux côtés du Conseil Général du Jura l'appel à projets « Urbanisme durable dans le Jura ».

La Maison de l'Architecture de Franche-Comté, M'A, affiche un souhait affirmé de développer ses actions en région.

Les collectivités accompagnées en 2011

Communes	Projets
Aménagement de l'espace public – Aménagement extérieur	
Beaufort	déplacement Monuments aux Morts
Bréry	aménagement coeur de village
Chaumergy	aménagement d'un espace de loisirs
CC Grand Dole	observatoire sur massif de la Serre
Cressia	cœur de village – espaces publics - secteur à urbaniser
Meussia	espaces publics – entrée du village
Morbier	espaces publics
Nogna *	*espace public entrée du village*
Pleure	aménagement des espaces publics
Les Rousses *	*Plu et espaces publics*
Saint Baraing	aménagement d'une traversée de village
Salins les Bains	recomposition du centre ville

Entrée de ville – Traversée de bourg – Cœur de village – Concertation – Convivialité
Imperméabilisation des sols – Végétal – Aménagement durable.

Architecture	
Amange	réhabilitation
*Biefmorin**	*mairie et ancienne fromagerie*
Champrougier	restructuration de la mairie
Chaussin	groupe scolaire
Chaux-des-Crotenay *	*remise communale*
CCJN	école de musique d'Orchamps
CC Sud Revermont	regroupement scolaire
CC Sud Revermont	extension groupe scolaire
*Dole**	*conseil couleur réhab logements*
Ecrille	aménagement de la mairie
Jouhe	transfert mairie + services cabinet
Lavans-les-St-Claude	médical
*Loulle**	*fruitière*
La Pesse *	*mairie*
Pleure	groupe scolaire + cœur de village
Salins les Bains	nouveaux thermes
*Saugeot**	*bâtiments communaux*
Sellières	pôle culturel
*Sellières**	*maison de retraite*
Verges	concertation et réflexion sur la rénovation de la salle des fêtes

Etude de faisabilité – Architecture contemporaine – Aide à la programmation – Analyse architecturale – Intégration architecturale – Habitat dense – Patrimoine – Savoir faire.

** en italique figurent les conseils ponctuels*

Communes	Projets
Urbanisme – Aménagement urbain	
Aumur	aménagement nouveau quartier
Andelot en Montagne	réunion publique écoquartier
Chamblay	aménagement nouveau quartier
Chassal*	***quartier durable***
Chaux-des-Prés	potentialités de constructions et orientations d'aménagement
Chilly-le-Vignoble	« urbanisme durable dans le Jura »
Commenailles	« urbanisme durable dans le Jura »
CC Arbois Vignes et Villages	« urbanisme durable dans le Jura »
CC des Coteaux de la Haute-Seille	copil charte environnement
CC Jura Nord	« urbanisme durable dans le Jura »
Dole*	***Pôle d'échange multimodal et recomposition des quartiers Nord***
Esserval-Combe	HLL + Urba
L'Etoile*	***lotissement privé***
Gillois	réflexion sur l'urbanisme
Lavans-les-St-Claude	PLU pluricommunal Lavans / Pratz
Lavans sur Valouse *	***urbanisme***
Légna*	***urbanisme***
Lézat	***urbanisme***
Moirans-en-Montagne	réflexion sur l'aménagement d'un quartier durable
Moirans-en-Montagne *	***accompagnement modification PLU***
Le Petit-Mercey	développement de la commune
Le Pin	« urbanisme durable dans le Jura »
Pont-du-Navoy	urbanisme et liaison entre quartiers
Reithouse*	***urbanisme***
Saint-Baraing	secteurs urbanisables
Salins les Bains	Recomposition urbaine centre-ville
Sellières	comité de pilotage PLU
Vercia *	***orientations d'aménagement***
Viry*	***comité de pilotage urbanisme***
Extension urbaine – Entrée de ville – Suivi de documents d'urbanisme – Diagnostic communal – Diagnostic intercommunal – Concertation – Extensions – Urbanisme durable Démarche participative.	

Patrimoine	
Pays du Revermont	guide pratique de rénovation du bâti traditionnel
Réhabilitation – Opération façade – Matériau – Volume – Architecture rurale Petit patrimoine – Savoir faire	

** en italique figurent les conseils ponctuels*

Partenariat conseil	
Saint Claude	assistance à l'instruction des autorisations de construire

Global - Local - Temps - Conseil - Partenaire - Neutre - Concertation

Sélection Maîtrise d'Œuvre	
La sélection d'une équipe de maîtrise d'oeuvre constitue l'une des étapes importantes de l'accompagnement du CAUE auprès des élus	
CC Saint-Claude Haut-Jura	médiathèque de Saint Claude
Chaux-des-Crotenay	salle multifonction des associations
Nozeroy	espaces publics PCCC
OPH Lons	APEI Arbois
OPH Lons	Perrigny
Les Rousses	ZA du Bois de l'Ours
Sirod	orientations d'aménagement et aménagement d'un secteur 1AU
Participation en tant que Personne qualifiée	
PCCC et écoquartiers du CR de Franche-Comté	Comité de pilotage Commission départementale de la nature, des paysages et des sites
Pays d'Art et d'Histoire du Pays du Revermont	Comité de pilotage
Petites Cités Comtoises de Caractère	Commission d'homologation

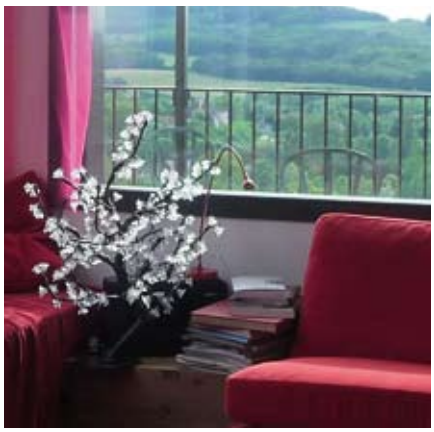

Le conseil et l'accompagnement des particuliers

Les CAUE « fournissent aux personnes qui désirent construire, les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre. » art. 7 de la Loi sur l'architecture du 3 janvier 1977.
Les particuliers désireux de faire construire, réhabiliter ou s'informer en amont de leur projet, sont reçus sur rendez-vous au CAUE : www.caue39.fr

Conseiller les particuliers au quotidien
Les permanences au CAUE

En 2011, 171 conseils ont été donnés ; les maisons individuelles bois concernent 24% de la construction neuve et les projets dits bioclimatiques 3%.

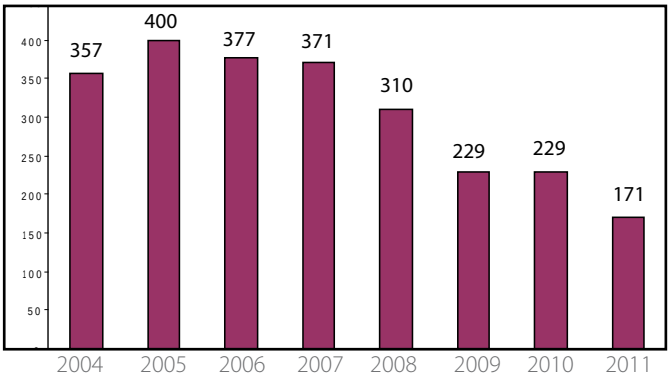

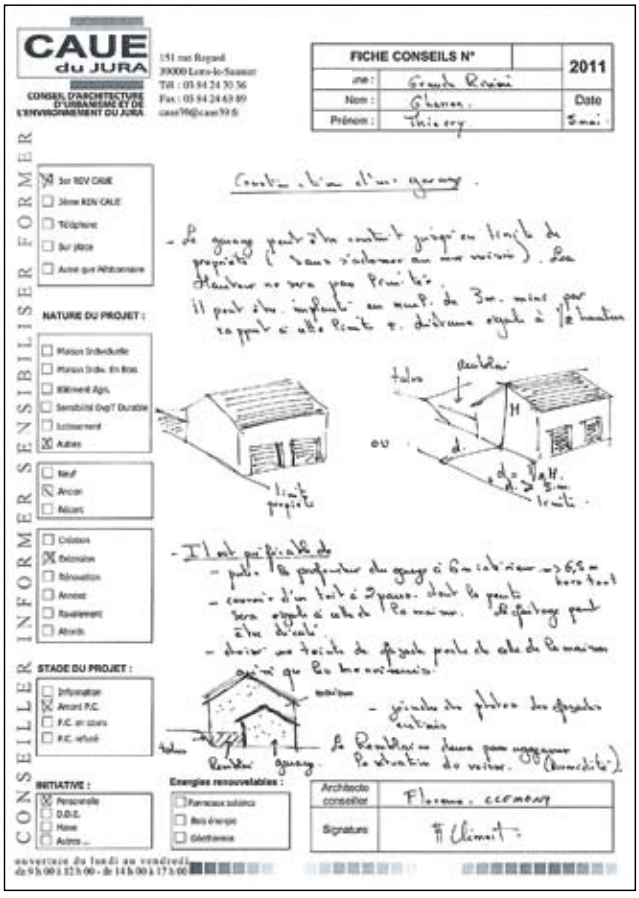

Des rencontres mensuelles avec la DDT

Elles concernent chaque service instructeur et permettent d'échanger sur l'ensemble des domaines concernés par la construction : insertion dans le site, volumétrie, couleur, orientation…

Des ateliers avec les services instructeurs de la ville de Saint-Claude

Depuis l'obligation faite aux communes de plus de 10 000 habitants d'instruire les autorisations d'urbanisme, une convention annuelle a pour objectif à la fois d'accompagner les services dans l'instruction des permis de construire, et de conseiller les particuliers ayant un projet sur la commune.

Types de projets

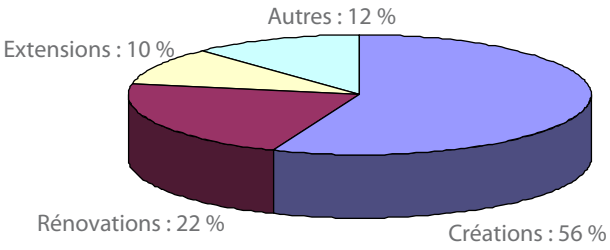

Natures des demandes

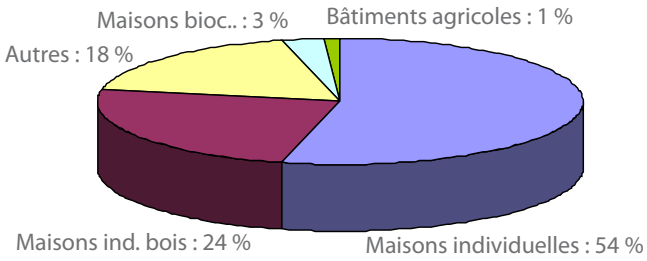

L'intégration paysagère des bâtiments agricoles dans le cadre du PMBE :

Cette action, lancée en 2008, a permis d'accompagner 31 exploitants en 2011 :
Aiglepierre, Arbois, Aromas, Audelange, Bellefontaine, Boissia, Censeau, Cernans, Chambéria, Charcier, Chavéria, Clairvaux les Lacs, Commenailles, Condes, Courbette, Cuisia, Lavangeot, Mantry, Mignovillard, Mignovillard, Mournans-Charbonny, Ounans, Plasne, Rothonay, Saint Germain les Arlay, Saint-Lupicin, Sirod, Thésy, Uxelles, Valfin sur Valouse, Villeneuve les Charnod.

CAUE

INTEGRATION PAYSAGERE
DES BATIMENTS AGRICOLES

Le site

L'implantation

Le bâtiment

Les préconisations

Les recommandations facultatives concernent :

Sensibiliser
Former

Etre présent sur le terrain pour accompagner les citoyens dans les évolutions liées au Développement durable, est une mission essentielle du CAUE.

Des actions concertées avec le CPIE du Haut-Jura

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement
Dans le cadre de la Semaine du Développement durable, animation d'une soirée débat à Lavans-les-Saint-Claude autour de la projection du film « Un monde pour soi », « outil d'animation des territoires ruraux sur la double question de l'urbanisme et de la qualité des paysages » initié par le PNR du Morvan et la Fédération des Parcs naturels régionaux.

Conférence jardins - Saint-Lupicin
Dans le cadre de la fête des jardins organisée par le CPIE du Haut-Jura, le CAUE a animé une conférence « Jardin, espace culturel - la petite histoire des jardins ».
Un diaporama abordait l'histoire des jardins dans le monde, depuis la Mésopotamie et l'Egypte des Pharaons, jusqu'aux jardins contemporains, et mettaient en perspective les théories successives en relation avec les représentations du monde et de la société.
L'exposition « un jardin, pourquoi faire ? » conçue par les CAUE de Franche-Comté complétait les animations.

CCBL – Plan Climat

Dans le cadre des journées de lancement du Plan Climat Energie Territorial initié par la Communauté de Communes du Bassin de Lons-le-Saunier, le CAUE est intervenu conjointement avec l'Ajena et l'association Eco-quartier de Strasbourg pour animer un atelier de sensibilisation du grand public sur le thème :
« Urbanisme Durable : pour une approche pratique d'un quartier durable ».

Terre cuite et enjeux environnementaux

Cette demi-journée de sensibilisation initiée par le CAUE du Jura, et soutenue par AJENA et le site Imerys Toiture de Commenailles, s'est articulée en trois temps :
- visite du siège départemental de l'ONF, bâtiment HQE, utilisation contemporaine de la tuile
- une conférence de L. Boiteux, AJENA : « Lorsque matière, architecture et environnement s'associent »
- visite du site IMERYS de Commenailles suivie d'un pot offert par la Tuilerie.

Salon de l'habitat à Besançon

En 2011, les CAUE de Franche-Comté ont paricipé au salon de l'habitat avec le souhait de sensibiliser les visiteurs à la qualité architecturale.

Voyage d'études en Bretagne

Aménagement et équipement des bourgs en pays rennais et Côtes d'Armor
Les CAUE du Doubs, Haute-Saône et Jura ont organisé trois jours de formation axés sur des visites commentées par des professionnels du cadre bâti et des élus locaux.

Les scolaires

Le primaire

Le CAUE engage des partenariats avec l'Atelier Pasteur et les CPIE Bresse du Jura et Haut-Jura pour l'animation dans les classes et la création d'outils pédagogiques.

Collège Rouget de Lisle – atelier théâtre : jardins et méditations
Participation à une représentation théâtrale sous forme de lectures de textes commentant des panneaux de l'exposition du CAUE « un jardin, pourquoi faire ? ».

Maison de la Vache qui Rit
Accompagnement dans la mise en place d'un outil pédagogique.

Une action régionale

La sensibilisation des jeunes au cadre de vie

Cette action s'inscrit depuis 1998 dans un partenariat entre la DRAC Franche-Comté, les CAUE du Doubs, du Jura et de la Haute-Saône et l'Action Culturelle du rectorat.
Karine Terral, chargée de mission des CAUE :

- accompagne les enseignants dans le montage de leurs projets,
- intervient ponctuellement dans les classes, crée et propose des outils,
- anime trois formations « Architecture ».

En 2011, 12 projets dans l'académie ont été accompagnés dont 3 dans le Jura :
Collège Rouget de Lisle à Lons :

- « Architecture d'hier et d'aujourd'hui », Bénédicte Jeanningros, prof. HG,

Intervenants : Service éducatif archives
Lycée Jean Michel à Lons :

- « Architecture et urbanisme en arts visuels », Monique Bourguignon, prof. AA

Intervenants : Véronique Ratel, Karine Terral et Olivier Martin
Collège Mont Roland à Dole,

- « Qu'est-ce qu'une maison ? » Atelier de pratiques artistiques, Lucas Condamine, prof. AP

Intervenants : Karine Terral et Bertrand Cohendet
Projet primé au niveau national au concours des cubes d'or de l'UIA

Deux formations académiques :

- Architecture des musées : Un espace à lire, à vivre, à comprendre au musée des Beaux-arts de Besançon avec intervention d'un chorégraphe.
- Echanges de pratiques pour les enseignants des 12 projets accompagnés.

Une formation pour CPIE de la Bresse du Jura.

Un cycle de formation national - « Quels outils, quelles pratiques pour communiquer autour d'un projet ? ».
Co-organisation du cycle « Pédagogie et conseil dans le cadre de la mise à disposition de Karine Terral pour l'animation du groupe de ressources et compétences « Pratiques auprès des jeunes ».

Des outils

- Carnet de lecture et de découverte d'une architecture : le musée des Beaux-arts de Besançon et la question de la reconversion d'un site.
- Diaporama Habitat et commande : De l'importance de la commande.
- Diaporama Histoire d'un lieu : De la grange à la maison : la question de la reconversion d'un site.
- Contribution au portail national « Sensibiliser à l'architecture, à l'environnement, à la ville et au paysage » (http://fncaue.fr/pedagogie/) prix national et internationale des cubes d'or de l'UIA.

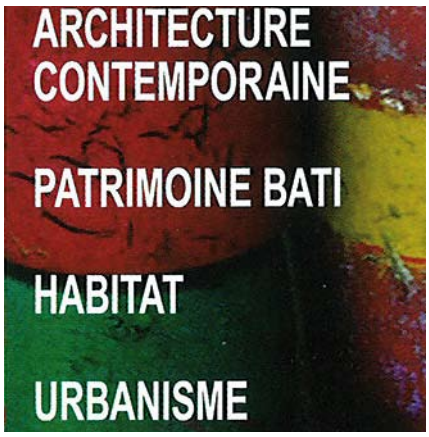

Informer communiquer

Le pôle de Ressources culturelles

Révéler la richesse de nos territoires, en images et en références documentaires, partager avec le plus grand nombre une culture en architecture, urbanisme, paysage, sont l'un des axes du pôle de ressources qui mutualise l'ensemble des données issues de sources aussi différentes que le réseau des CAUE, le travail de l'équipe, les actions menées avec les partenaires.

La communication pour valoriser ces ressources s'intensifie, malgré l'effectif réduit. Mailings, supports de communication comme les marque-page, alimentation du site et actualisation des bases de données sont poursuivies.
Un partenariat avec le réseau des médiathèques du Jura s'est instauré et prévoit l'intégration du fonds documentaire CAUE dans le portail Jumel.

La bibliothèque
A enregistré, en 2011, 85 nouveautés sans compter les revues spécialisées et les journaux des partenaires.
La consultation sur place ou le prêt, réservé aux adhérents, ont porté sur les préoccupations liées à l'habitat individuel (recherches d'informations techniques concrètes) et à la culture architecturale et urbaine (demandes sur des références de maisons ou d'équipements et sur la connaissance de l'architecture et de l'urbanisme en général).

Les bases de données
- Le catalogue régional des CAUE s'étoffe : en 2011, 220 nouveautés ont été mises en ligne, sans alourdir la tâche des 3 services de documentation qui se répartissent le travail de saisie de manière concertée
- Les études CAUE : finalisation d'une base de données pour recenser les études réalisées par le CAUE : à ce jour, 850 notices ont été saisies reprenant les travaux du CAUE du Jura depuis 1980.

Leur contenu n'est consultable qu'à la demande, au CAUE
- Gestion des fichiers PDF : mise à jour de dossiers proposés en téléchargement à nos publics et archivage de la littérature grise émanant du réseau des CAUE, des partenaires…
- La banque d'images s'est enrichie de photos liées aux destinations suivantes : Châlon sur Saône, le quartier de Saint Jean des Jardins / Bretagne, politique en matière d'habitat collectif et d'urbanisme durables sous l'impulsion de Rennes Métropole / Vosges / Metz, centre Pompidou, shigeru Ban / Paris, Zaha Hadid à l'IMA / Barcelone / Var, le jardin du Rayol, Gilles Clément et l'abbaye du Thoronet / Doubs, le musée Courbet à Ornans, Christine Eidekkins / Jura, le musée des Beaux-Arts de Saint-Claude, Adelfo Scaranello.

L'observatoire CAUE

Installation d'une mise à jour des fonctionnalités supplémentaires, tous les projets en ligne ont été réactualisés en conséquence.
Nouvelles fiches :
Les lauréats du Palmarès de l'architecture et de l'aménagement du Jura 2011
A ce jour une cinquantaine de réalisations jurassiennes sont présentées.

Le site internet

La mise à jour régulière de nos rubriques a fait apparaître le besoin d'un apprentissage accrû de l'outil de gestion du site et de sa prise en main par des personnes supplémentaires de l'équipe et la nécessité de réaménager certains onglets :

- la page d'accueil a été légèrement remaniée pour dynamiser l'arrivée sur le site et mettre en évidence :
- les actualités liées à nos thématiques de travail
- les réalisations conçues sur notre département

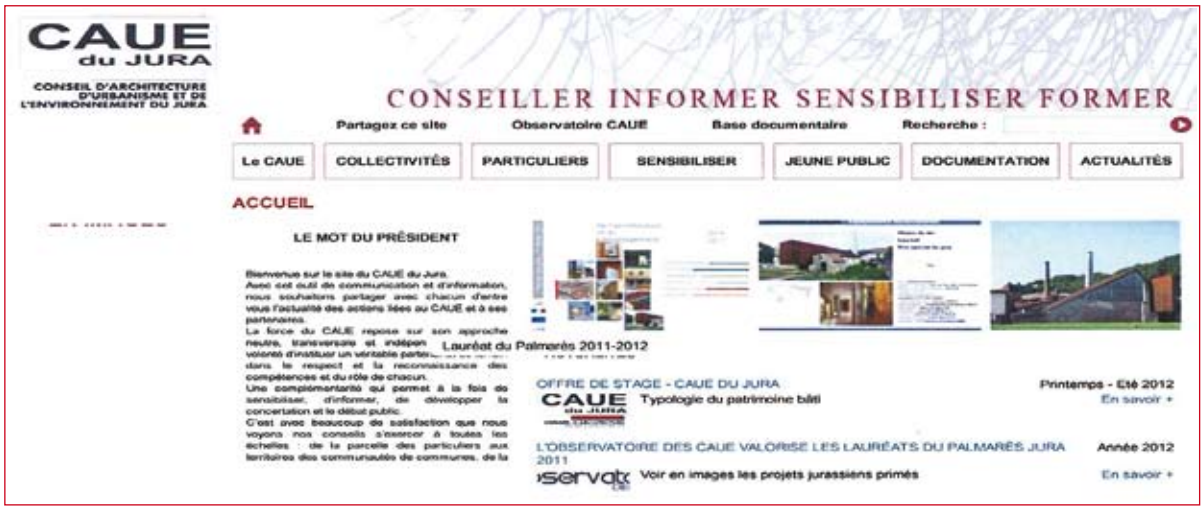

- Création du dossier thématique « les écoquartiers », à la rubrique Sensibilisation, premier d'une série appelée à se poursuivre ultérieurement sur des thèmes porteurs liés à notre activité.

Une revue de presse

Echanger
Se former

Le propre d'un CAUE est de s'interroger, de progresser avec les évolutions sociétales de façon à offrir un conseil et des outils circonstanciés.
Ces moments d'échanges ou de formations permettent à l'équipe de prendre le temps nécessaire à la réflexion.

Des temps d'échanges

Un engagement responsable pour les territoires du Jura
Le CAUE a souhaité prolonger l'engagement pris par les partenaires qui ont coproduit cette charte, AJENA, SIDEC, PNR du Haut-Jura, DDT et CAUE, et s'est associé au groupe de travail Jura Habitat, Jura Nature Environnement et l'ADIL, pour construire une sensibilisation concertée.

Journée d'études et de rencontres : Et vous, où habitez-vous ?
Autour de l'urbanisme, des démarches participatives et des projets de territoires – PNR du Haut-Jura.
Le CAUE a présenté la démarche engagée à La Barre.

Les journées techniques de la planification
Au titre de l'animation de la filière aménagement, la DREAL, en collaboration étroite avec les quatre DDT de la région, a inauguré un cycle de journées techniques d'échanges autour de l'élaboration de documents de planification (SCOT/PLU/cartes communales).

Vosges et Alsace avec les PNR du Haut-Jura et du Ballon des Vosges
Le voyage de deux jours, organisé par le Parc Naturel Régional du Haut-Jura et destiné aux techniciens et aux élus, s'est déroulé dans les Vosges et en Alsace.
Il a permis d'aborder les problématiques d'urbanisme et de paysage dans des petites communes de moyenne montagne.

- Le renouvellement urbain à Fraize (88) où la communauté de communes et la commune développent un pôle économique d'écoconstruction dans une ancienne friche industrielle.
- La gestion de paysages boisés à La Grande Fosse (88) où la commune mène une politique volontariste d'ouverture des paysages (coupe de résineux) et de remise en culture des sites.
- L'extension du bourg de Walbach (68) par un écoquartier reliant le village à la gare.

Les expériences visitées et les témoignages des élus illustrent les conditions de réussite des projets : le temps de la réflexion en amont, l'ingénierie de projet (collaboration avec les CAUE, les PNR, les services de l'état…), les acteurs et l'échelle de l'aménagement (communauté de communes, communes…).

Des temps de formation

L'école du conseil CAUE
Cycle de développement professionnel directeurs.

Cycle de formation du groupe de ressources, compétences et pratiques pédagogiques de la fédération des CAUE
Quels outils pour communiquer autour d'un projet : représentation, information, recueil d'usages ?

Le CAUE du Jura
La Fédération Nationale des CAUE

Garante d'une éthique, elle est aussi un réseau national qui élargit le débat et le socle de connaissances pour un accompagnement pointu des élus et des citoyens.

Madame Danielle Brulebois, Présidente du CAUE du Jura, est élue au Conseil d'administration de la FN CAUE.

La commission Technique Permanente – CTP
Le CAUE du Jura a pris le relais de la Haute-Saône pour la représentation régionale à la CTP des CAUE, « organe de réflexion et force de proposition pour alimenter et éclairer les décisions de la Fédération ».

Etude – action : Ingénierie, Urbanisme et Intercommunalité
Elle se développe en relation et avec le soutien de plusieurs acteurs institutionnels : la DATAR, Mairie - Conseils / Caisse des Dépôts, la Direction générale des Patrimoines du Ministère de la Culture et de la Communication, et en dialogue avec plusieurs associations d'élus (ARF, ADF, ADCF et AMF).

Le terme « étude-action » a été retenu pour marquer la finalité et l'esprit de ce projet qui vise à engager un débat entre les acteurs concernés par l'avenir de l'ingénierie de proximité en matière d'urbanisme et d'aménagement : les élus communaux et intercommunaux, les élus départementaux, les agents des collectivités, les agents de l'Etat, les professionnels de l'urbanisme et de l'aménagement, les acteurs du conseil, et bien sûr les CAUE.

Amorcée en juin 2011, la phase opérationnelle aboutira début d'été 2012 à la remise d'un livrable qui articulera deux finalités :
• contribuer à l'identification de solutions d'ingénierie de proximité existantes ou émergentes, en lien avec la démarche de projet sur les champs de l'urbanisme et de l'aménagement,
• questionner l'avenir de cette ingénierie, au regard de l'évolution des modes d'organisation et de gouvernance des territoires et des acteurs, et celle des pratiques et des compétences, depuis l'émergence du projet jusqu'à sa mise en œuvre et son suivi au regard des enjeux sociaux, environnementaux et économiques actuels et futurs.
Un panel de 16 départements a été retenu mobilisant plus de 50 EPCI.
Le CAUE du Jura est impliqué dans la mise en œuvre de ce travail selon 3 modalités d'investigation retenues : enquête - questionnaire, entretiens et atelier.

Le CAUE du Jura et ses partenaires

Le conseil d'administration et le bureau
(11e mandat 2011-2014)

3 représentants de l'État (Membres de droit) :
- Michel Jean, Architecte des bâtiments de France
- Gérard Perrin, Directeur Départemental des Territoires du Jura
- Monsieur l'Inspecteur d'Académie

6 représentants des collectivités locales (Désignés par le CG, mai 2011)
- Danielle Brulebois, C.G. du Canton de Chaumergy
- Franck David, C.G. du Canton de Rochefort-Sur-Nenon
- Michel Ganet, C.G. du Canton de Gendrey
- André Lamy, C.G. du Canton de Voiteur
- Marc-Henri Duvernet, C.G. du Canton de Lons Nord
- Philippe Gimbert, maire de La Barre

4 représentants des professions (Désignés par le Préfet, mai 2011)
- Alain Brustel, Architecte représentant l'Ordre régional des architectes
- CAPEB, Monsieur le Président
- François Lavrut, Chambre d'Agriculture du Jura
- Isabelle Perret, Architecte

2 personnes qualifiées (Désignées par le Préfet, mai 2011)
- AJENA, Monsieur le Président
- CPIE du Haut-Jura, Madame la Directrice

6 membres Élus (Par l'Assemblée Générale)
- Bruno Guichard, Particulier
- Agnès Martinet, Directrice de l'ADIL
- Jean-Louis Maître, Association des Maires du Jura
- Alain Mathieu, Directeur du Sidec
- Philippe Passot, Maire
- Claude Pecclet, Directeur de Jura Habitat

Voix consultatives
- La Directrice : Florence Juillard Ferreux

Les membres du Bureau
- Danielle Brulebois, Présidente
- Marc-Henri Duvernet, Premier Vice-Président
- Philippe Gimbert, Deuxième Vice-Président
- André Lamy, Trésorier
- Isabelle Perret, Trésorière Adjoint
- Philippe Passot, Secrétaire
- Claude Pecclet, Secrétaire Adjoint

Les partenaires

Le CAUE est en lien constant avec les autres acteurs de l'aménagement du cadre de vie : aménageurs, architectes libéraux, représentants de l'État et autres acteurs locaux dans les disciplines de l'urbanisme, de l'habitat et de l'environnement.
Ces partenariats permettent de sensibiliser et d'informer un large public, de proposer un accompagnement des collectivités réactif et complet et de mettre à disposition nos compétences.

Conseil Général du Jura, ADEME, DRAC Franche-Comté, Maison de l'Architecture, ADIB, ADIL, AJENA, AMJ du Jura, CAUE du Doubs, CAUE de Haute-Saône, CDDP du Jura, DDT du Jura, CPIE du Haut-Jura, CPIE de la Bresse du Jura, Atelier Pasteur, IRIMM (Institut régional de l'image et du multimédia), SIDEC, MIQCP, Chambre d'Agriculture, PNR du haut-Jura, Pays du Revermont.

Des Comités de pilotage

Pays Lédonien : programme Leader
Grand Dole : PLU, Trame verte et bleue et PLH
Plan Départemental de l'Habitat
PNR du Haut-Jura : sensibilisation architecture et urbanisme
PNR Leader Bois
Comité de pilotage du Conseil Régional de Franche-Comté - RTMJ (Routes Touristiques de la Montagne Jurassienne) et des PCCC (Petites Cités Comtoises de Caractère)
FNCAUE : AG et Plan national de formation
Réseau Rural Franche-Comté : la gestion économe du foncier

L'équipe

Florence Juillard Ferreux
directrice et architecte conseiller

Maud Bacheley
comptable

Florence Clément
architecte conseiller

Olivier Draussin
architecte conseiller

Laurence Elvézi
conceptrice graphique

Caroline Saffrey
en charge du pôle Ressources culturelles

Les adhérents

Les Communes

Arsure Arsurette
Abergement La Ronce
Andelot En Montagne
Annoire
Archelange
Augisey
Authume
Baresia Sur Ain
Baverans
Beaufort
Bellecombe
Bellefontaine
Biarne
Bonnefontaine
Brery
Brevans
Briod
Censeau
Cerniebaud
Cezia
Chamole
Chatenois
Chaumergy
Chaumusse
Chaussin
Chaux Des Crotenay
Chaux Des Pres
Chevreaux
Chille
Chilly Le Vignoble
Cize
Coisia
Commenailles
Courbouzon
Cousance
Coyron
Crans
Crissey
Crotenay
Cuttura
Desnes
Digna
Domblans
Ecrille
Esserval Combe
Esserval Tartre
Essia
Foncine Le Bas
Fontenu
Fraisans
Frontenay
Gillois
Gizia
Granges Sur Baume
Jeurre
Jouhe
La Barre
La Chassagne
La Chatelaine
La Chaumusse
La Mouille
La Pesse
Lajoux
Larnaud
Lavans Les Saint Claude
Lavans Sur Valouse
Le Fied
Le Louverot
Le Pin
Lect
Legna
Les Arsures
Les Bouchoux
Les Molunes
Lescheres
Loisia
Longchaumois
Longwy Sur Le Doubs
Lons Le Saunier
Loulle
Louvenne
Macornay
Mallerey
Menetrux En Joux
Meussia
Mirebel
Moirans En Montagne
Molinges
Monnet La Ville
Mont Sous Vaudrey
Mont Sur Monnet
Montaigu
Montain
Montmirey Le Chateau
Montmorot
Morbier
Mouchard
Nevy Sur Seille
Nozeroy
Onoz
Orbagna
Pannessieres
Perrigny
Petit Mercey
Pleure
Pont Du Navoy
Prenovel
Pupillin
Quintigny
Rainans
Rans
Revigny
Saint Aubin
Saint Baraing
Saint Claude
Saint Laurent En Grdvaux
Saint Laurent La Roche
Saint Loup
Saint Lupicin
Salans
Saugeot
Sellieres
Septmoncel
Sergenon
Trenal
Vaux Les Saint Claude
Vercia
Verges
Vevy
Villard St Sauveur
Villards D'heria
Villechantria
Villers Robert
Vincelles
Viry
Voiteur

Les Communautés de Communes

Communauté d'Agglo du Grand Dole
Communauté de Communes La Bletteranoise
Communauté de Communes JURA NORD
Communauté de Communes SUD REVERMONT

Associations et organismes

ADIB de FC
ADIL du Jura
Ajena
Atelier Pasteur
Association des Maires du Jura
CAPEB du Jura
Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Jura
Chambre d'agriculture du jura
CPIE du Haut Jura
Fondation du patrimoine
Jura Habitat
Maison de l'Architecture de Franche Comté
Musée des techniques et cultures comtoises
SIDEC
OPH
Petites Cités Comtoises de Caractères
ETS TONNAIRE maison bois

Particuliers et Professionnels

M. SCHOUVEY Christian, architecte
M. BELPERON Fernand, architecte
M. Frédéric FAUCHER, architecte
M. BOUDIER Hervé, architecte
M. JUST Alain, architecte
M. MAILLARD, architecte
M. LADOY Georges, architecte
ATELIER ZOU, architectes
SARL GENEVAUX Architecture
M. Frédéric CAUCHIE - SYMMETRIA
Mme BRULEBOIS Danielle
M. LAMY André
M et Mme VERNAY Jean Louis
Mme CRINQUAND Carinne
Mme PAGET Jacqueline
M. Mme GAVAND André
Mme NOHERIE Sophie
M. BADOS Pierre-André
M. VARLOT Jacques
M. VUITTON Daniel

L'adhésion

Être membre du CAUE vous permettra de participer à la vie de notre association qui réunit ses adhérents lors de l'assemblée générale, de recevoir nos publications et d'emprunter nos ouvrages. Vous serez associé aux différentes actions de l'année : soirée débat, exposition sur le renouveau des musées en Franche-Comté, conférence sur le matériau terre cuite et sur la construction publique économe en énergie, voyage d'étude, palmarès de l'architecture…

Les cotisations

Collectivités		**Professionnels :**			
Moins de 200 habitants :	30 €	Personne physique :	60 €	Associations :	60 €
De 201 à 500 habitants :	60 €	Personne morale :	150 €	Particuliers :	15 €
De 501 à 1 000 habitants :	90 €			Membres bienfaiteurs :	150 €
De 1001 à 2000 habitants :	150 €				
De 2001 à 10 000 habitants :	200 €				
Plus de 10 000 habitants :	300 €				

Le bilan financier

Pour l'année 2011, le budget total du CAUE du Jura s'élève à 585 651€ pour les produits, contre 408 467 pour les charges.

Évolution et répartition des produits d'exploitation

Évolution de la taxe départementale CAUE :

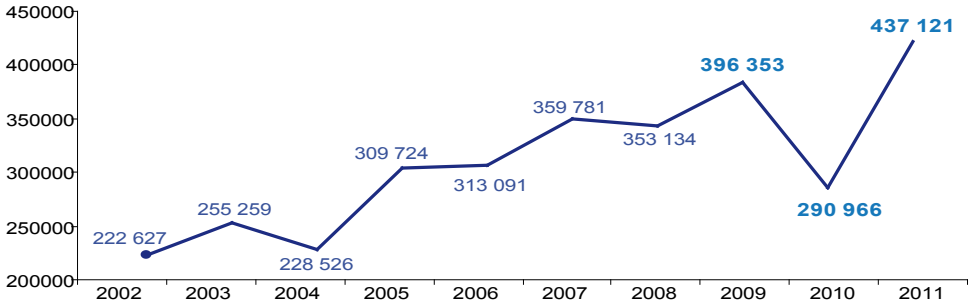

Évolution des produits d'exploitation :

Évolution des adhésions :

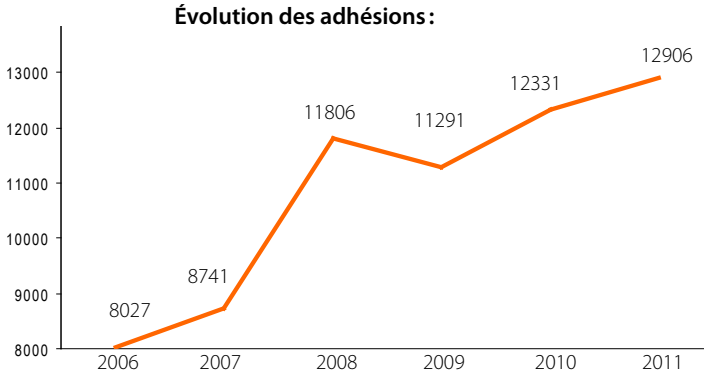

Conventions collectivités :

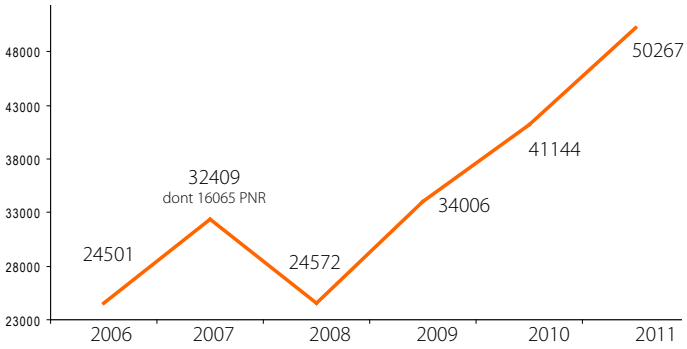

Répartition des produits :

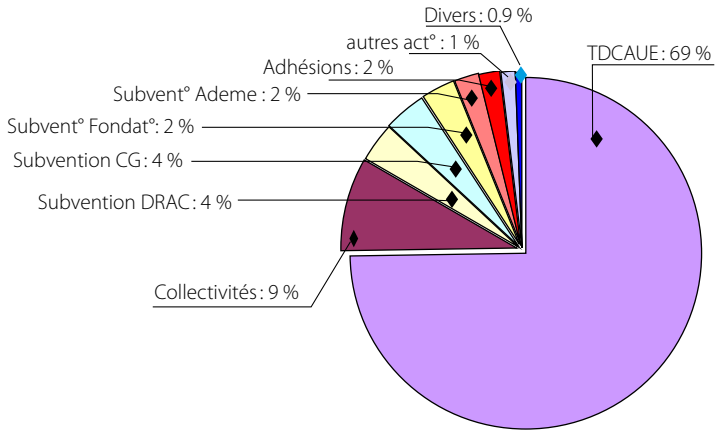

Répartition des charges :

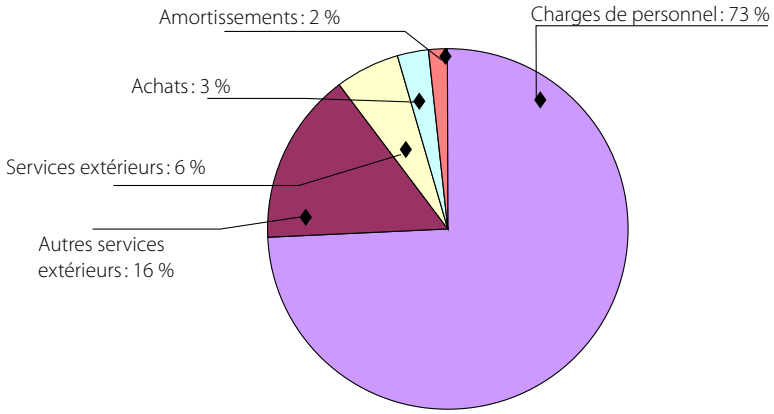

L'exercice 2011 laisse apparaître un résultat exceptionnel bénéficiaire de 177 183€, dû principalement à une forte hausse en 2011 de la TD CAUE.
Cette collecte annuelle élevée est toutefois artificielle et fait suite à un changement du délai de traitement (rattrapage de 18 mois à 12 mois) et au rappel de retards de paiements… Elle n'est donc pas révélatrice du contexte actuel.
Il est noté également une baisse significative de la masse salariale suite à l'absence non remplacée de l'infographiste, donc baisse des salaires (30 000€ environ) et des charges sociales (15 000€).
Il est fait constat du maintien en légère hausse des cotisations d'adhésions, de la poursuite d'actions significatives subventionnées, et faible variation des achats.

Présentation des grandes lignes du **prévisionnel 2012** d'un montant de 417 850€ en équilibre.
Stabilité des achats et services extérieurs, maintien des charges de personnel avec un nota particulier sur l'arrêt maladie de l'infographiste (4 mois subrogés avec prise en charge CPAM)…
Un point est fait sur les locaux (charges locatives), et sur les investissements prévus en 2012 dans le cadre du renouvellement de postes informatique.
Concernant les recettes 2012, la TDCAUE présentée dans ce prévisionnel reste très modérée à 286 000€...
Poursuite des actions PMBE et Urba durable avec le Conseil Général, l'ADEME…
Maintien acté des cotisations d'adhésions pour l'année en cours.

CAUE du Jura. Résultats 2011 - Prévisionnel 2012

Comptes de charges

	A/ Comptes de charges	Prévisionnel 2011	Résultat 2011	Prévisionnel 2012
60	**Achats**			
604	Achat étude et prestat° de services (économiste pr collectivités)		2 631,20	2 000,00
606 1	Electricité	4 500,00	3 337,30	4 000,00
606 3	Petit materiel, produits d'entretien	1 000,00	551,76	800,00
606 4	Fournitures administratives	1 500,00	1 934,23	1 800,00
606 41	Papiers	500,00	1 190,81	1 000,00
606 4 2	consommables informatiques	1 500,00	1 009,83	1 000,00
60		9 000,00	10 715,13	10 600,00
61	**Services extérieurs**			
613 2	Location immobilière	10 500,00	10 943,31	11 500,00
613 5	Location photocopieur + coût copies	3 600,00	4 356,87	4 300,00
615 2	Entretien locaux	3 100,00	3 064,56	3 200,00
615 51	Entretien des véhicules	1 500,00	1 045,22	1 500,00
615 52	Entretien materiel informatique	1 500,00	753,98	1 500,00
616 11	Assurances locaux et matériels	1 100,00	1 121,65	1 150,00
616 12	Assurances véhicules	750,00	682,61	700,00
618 1	Documentation CAUE39 : ouvrages et abonnements	1 000,00	1 490,22	1 400,00
618 5	Frais de colloques, séminaires (participation...)	1 500,00	601,90	800,00
61		24 550,00	24 059,32	26 050,00
62	**Autres services extérieurs**			
6225 1	Honoraires - comptable	4 000,00	5 658,16	4 000,00
	Honoraires graphiste		2 567,60	2 700,00
6233	Expositions, manifestations	1 000,00		
6238	Dons, pourboires	400,00	100,00	400,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00		
6256 1	Missions de base	2 500,00	2 430,60	2 500,00
6256 2	Missions spécifiques subventionnées	5 000,00	26 936,98	5 000,00
	dont leader Pays du revermont		*dont 12447,90*	
	dont Fondat° de France écoquartier La Barre		*dont 12900,00*	
	dont Gest° de l'espace RRR		*dont 1 213,52*	
6264	Actions régionales (subvent° DRAC - pole image + voy. Bretagne)	16 000,00	13 453,70	8 800,00
62571	Frais de réception (AG, CA...)	600,00	196,80	500,00
6237	Impression et reproduction	3 500,00	3 603,90	3 500,00
6261	Affranchissement	2 400,00	2 081,13	2 400,00
6262	Téléphone et Internet	2 200,00	2 374,76	2 200,00
6281	Cotisations associations	5 400,00	4 624,00	5 400,00
62		44 000,00	64 037,63	37 400,00
63-64	**Charges de personnel**			
6311	Taxe sur salaires	16 000,00	15 123,18	16 000,00
6333	Participation employeurs à la format° (Habitat Format°)	2400,00	1892,46	2400,00
6411	Salaires	321 000,00	158 858,88	316 000,00
645	Charges sociales		127 636,32	
648	Formation du personnel	3 000,00	4 855,12	3 000,00
642235	Formation reçue (prise en charge Habitat formation)	-2 000,00	-4 027,04	-2 500,00
6912	Indemnités journalières (CPAM)		-3 176,63	-4 000,00
6482	Indemnités pour stagiaires (3 mois)		1 232,00	
63-64		340 400,00	302 394,29	330 900,00
65	**Charges de gestion courante (régul ex. antér.)**			
65	Régulation exercice antérieure			
65				
66	**Charges financières**			
6611	Intérêt des emprunts (véhicule)	250,00	189,50	250,00
6616	Frais bancaire et de tenue de compte...	250,00	31,70	150,00
	Prêt bancaire	6 600,00		3 500,00
66		6 100,00	221,20	3 900,00
67- 68	**Charges exceptionnelles - Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions**			
6811	Amortissements	7 700,00	7 040,13	9 000,00
67- 68		7 700,00	7 040,13	9 000,00
	TOTAL des charges	431 750,00	408 467,70	417 850,00

Comptes de produits

	A/ Comptes de produits	Prévision.11	Résultat11	Prévision.12
74	**Taxes, subventions et adhésions**			
741	Taxe Départementale CAUE	284 000,00	437 120,93	286 000,00
7421	Mission de base	1 000,00	91,76	1 000,00
7421...	Participation des collectivités	45 050,00	50 267,50	46 000,00
7423...	Participation autre organisme Fondation de France		18 000,00	
	Action régionale Pôle image : subvention DRAC	22 000,00	22 000,00	25 000,00
	Action régionale sur la gestion durable de l'espace (FEADER-Etat)	4 500,00	4 824,81	
	Programme Leader - subv. Pays du Revermont + subv. CG39 +DRAC	3 000,00	3 000,00	
	Programme Leader - Pays du Revermont - FondsFEADER	13 300,00		13 300,00
	Subvention du Conseil Général - Urba durable	16 500,00	5 000,00	11 500,00
	Subvention du Conseil Général - PMBE	18 900,00	18 740,00	13 500,00
	Subvention de l'ADEME report urba durable appel II	12 000,00	12 000,00	8 000,00
75831	Cotisations collectivités	9 000,00	10 651,22	9 550,00
75832	Cotisations particuliers	2 000,00	2 255,00	2 000,00
771	Intérêts annuels	500,00	3 570,52	2 000,00
775	pdt exceptionnel régule n-1		129,31	
	TOTAL des produits	431 750,00	585 651,05	417 850,00
	Résultat	0	177 183	0

Propositions de résolutions

Première résolution
L'Assemblée Générale du CAUE, après avoir entendu la lecture du rapport moral décide de l'approuver dans toutes les lignes.

Deuxième résolution
L'Assemblée Générale, après avoir entendu la présentation du rapport d'activités décide de l'approuver dans toutes ses lignes.

Troisième résolution
L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier 2011, décide de l'approuver dans toutes ses dispositions.

Quatrième résolution
L'Assemblée Générale, après avoir entendu la présentation des comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2011 et le rapport de l'Agent Comptable du CAUE, décide d'approuver les dits comptes et d'affecter le résultat de l'exercice au poste report à nouveau, et donne quitus aux administrateurs.

Cinquième résolution
L'Assemblée Générale, après avoir entendu la présentation du rapport général et spécial du Commissaire au compte, décide de l'approuver dans toutes ses dispositions.

Sixième résolution
L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du budget prévisionnel 2012, décide de l'adopter sans modifications.

CAUE du JURA
CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DU JURA

151 rue Regard
39000 Lons-le-Saunier
Tél. : 03 84 24 30 36
Fax : 03 84 24 63 89
caue39@caue39.fr
www.caue39.fr

Le CAUE du Jura est ouvert à tous :

- Élus
- Particuliers
- Agents de l'administration et des collectivités locales
- Professionnels du cadre bâti (maîtres d'œuvre, aménageurs, artisans, constructeurs…)
- Enseignants, scolaires et étudiants
- Associations

Ses objectifs sont :

- Développer l'information, la sensibilité et la responsabilité de tous pour un urbanisme raisonné, une architecture et des aménagements de qualité
- Engager les valeurs du développement durable dans la définition des projets locaux
- Accompagner tout projet de construction, de rénovation ou d'aménagement, en amont de la maîtrise d'œuvre
- Transmettre la connaissance du patrimoine naturel, bâti et urbain

Site Internet :

www.caue39.fr